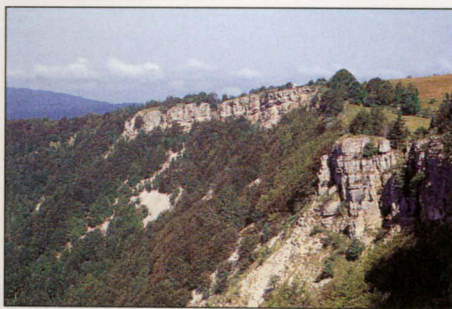


# Des circuits pédestres autour de la Roche Fauconnière

## I - CIRCUIT BELLEYSDOUX/ROCHE D'ORVAZ

- Départ du chalet de fromagerie -abri tavaillon- (parking).
- Durée du parcours à pied (jusqu'à la roche d'Orvaz) : 4 heures-(circuit).
- Possibilité d'accéder au balcon de la roche d'Orvaz en voiture, parking possible.

Le circuit traverse d'abord un paysage rural et de très beaux hameaux présentant une architecture rurale traditionnelle (fermes, fours à pain, citernes). Il pénètre ensuite dans un milieu plus naturel et sauvage pour terminer en nez de falaise qui constitue un belvédère remarquable. On traversera des forêts et des combes. Le paysage du vallon traversé par la Semine sera visible à plusieurs reprises. La seule difficulté réside dans le chemin du facteur qui est très pentu, mais il est possible d'écourter le circuit en faisant un aller-retour depuis Gobet. Pour les réfractaires à la marche, on peut se rendre sur le balcon de la roche d'Orvaz en voiture par la route.



La Roche d'Orvaz.



Ferme avec son four au dessus de la Roche d'Orvaz.

## II - CIRCUIT GIRON/ROCHE FAUCONNIÈRE

- Départ en face du Centre d'Accueil Montagnard -abri en tavaillon- (parking).
- Durée du parcours à pied : 4 heures-(circuit).
- Possibilité d'accéder au point de vue de la roche Fauconnière en voiture, stationnement possible au bord de la route à 200 m du point de vue.

Ce parcours offrira un panorama exceptionnel sur le cirque d'Orvaz en contrebas de la Roche Fauconnière. Il se déroulera dans une magnifique forêt de sapins, épicéas et hêtres qui alternera avec des combes dégagées typiques des plateaux jurassiens. On peut sans danger pénétrer dans la grotte des Abrands.



Un pré-bois.



Vers le point de vue.

## III - LE GRAND TOUR

- Parcours incluant les deux circuits, les deux villages, en passant par la cascade. Cette grande boucle permet d'aller jusqu'au bout de la Combe d'Evuzaz où l'on traverse un habitat diffus typique. L'agriculture d'estive se maintient mais des plantations forestières ont refermé le paysage.
- Temps du parcours : 8 h.



Cascade de la Semine

SITES CLASSÉS



## Le Cirque de la Roche Fauconnière



## La Grotte des Abrands



LE PAYSAGE DU CIRQUE D'ORVAZ  
EN PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT JURA

Communes de Giron et de Belleydoux (Ain)

## UNE RÉGION REMARQUABLE

### Une concentration de sites classés à visiter

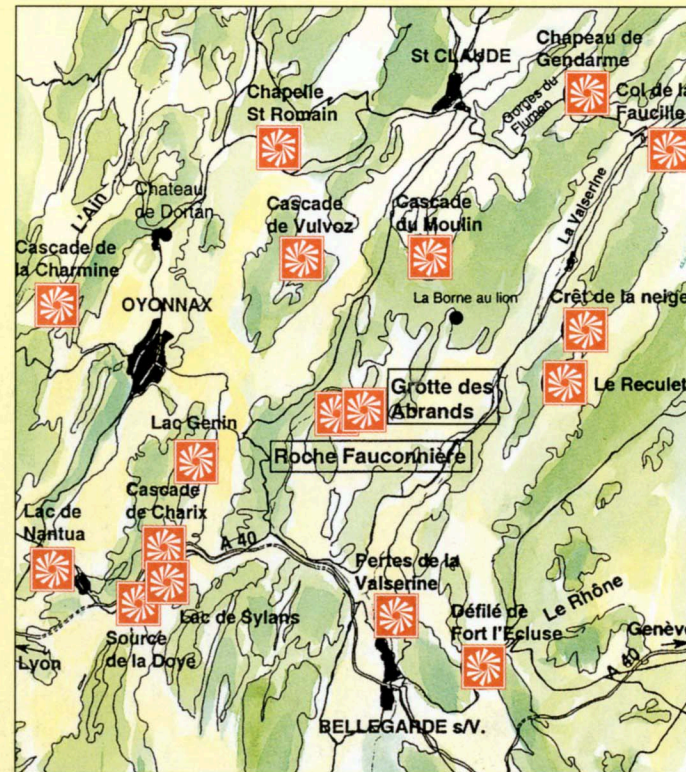
Dans un périmètre de 20 km autour de la Roche Fauconnière, une vingtaine de sites ont été considérés comme remarquables et ont justifié une mesure de classement.

Lacs, cascades, crêts, sources, pertes de rivières, formes géologiques, tous ces éléments propres à la région du Haut Jura sont du plus haut intérêt paysager.

### La présence du parc naturel régional du Haut Jura

Le Parc a pour vocation de protéger et faire vivre durablement le patrimoine naturel, culturel, humain de son territoire pour construire son avenir.

#### CARTE DES SITES CLASSÉS.



Grotte des Abrands.  
Site classé



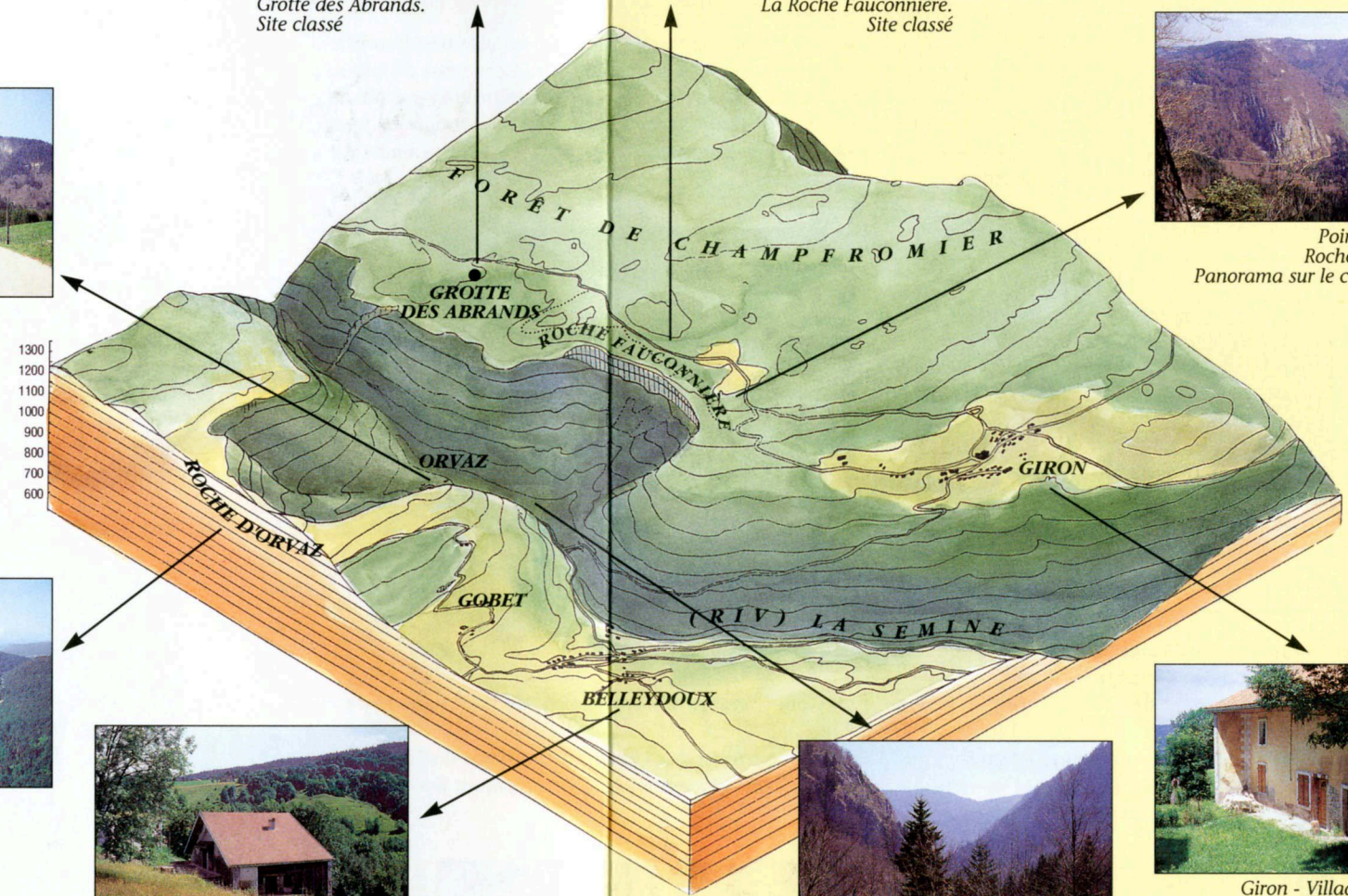
La Roche Fauconnière.  
Site classé



Vue sur la Roche Fauconnière  
depuis Orvaize.



Point de vue de la  
Roche Fauconnière.  
Panorama sur le cirque d'Orvaize.



Point de vue sur  
la Roche Fauconnière,  
depuis la Roche d'Orvaize.



Ferme implantée sur la forte pente  
du terrain à Bellegarde.



La vallée de la Semine à l'entrée du  
cirque d'Orvaize.



Giron - Village pittoresque.  
Ferme caractéristique  
des Hauts Combes.

## Un grand paysage Jurassien

## Cirque de la Roche Fauconnière

**Site classé le 18 Août 1936.**

À l'Ouest des Hauts Crêts du Jura, entre les vallées de la Valserine et de la Semine, s'étend une zone de hauts plateaux calcaires où l'érosion a mis en évidence des formes spectaculaires et remarquables.

Ainsi, la Roche Fauconnière, qui entaille la Forêt de Champfromier, sur le territoire de la commune de Giron, présente une falaise calcaire de plus de 150 mètres d'altitude au-dessus de la Semine et de plus de 1 000 m de développement horizontal. Plusieurs exurgences y surgissent.

Hormis son intérêt géomorphologique et hydrogéologique, elle abrite une faune très diversifiée : grand tétras, buse, pic noir, faucon pèlerin, chamois et lynx...

La forêt composée de sapins, d'épicéas et de hêtres, renferme des plantes de type alpin et des espèces mycologiques variées.

La Roche Fauconnière fait face au cirque d'Orvaz, vaste hémicycle qu'éventre l'anticlinal chevauchant les Bouchoux.

Cet ensemble constitue un site dont le caractère sauvage est remarquable.

Le paysage est composé en un face à face vertigineux de deux hémicycles rocheux dont l'axe de symétrie est matérialisé par le cours de la Semine, il est humanisé par la présence en fond de vallon du hameau et des prairies ouvertes d'Orvaz.

## Grotte des Abrands

**Site classé le 14 Juin 1909**

La structure géologique calcaire du Jura a défini des formes d'érosion et de circulation des eaux de type karstique, qui se manifestent notamment par l'ouverture de nombreuses cavités.

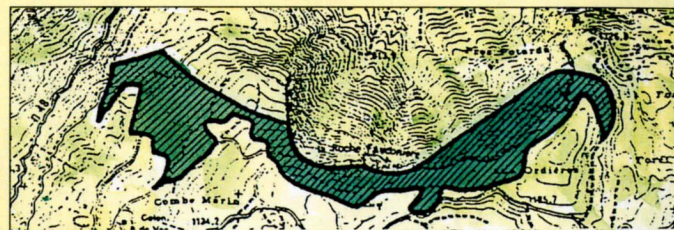
Le Crêt du Mont présente, sur son versant Nord occidental, un vaste plateau accidenté que recouvre la Forêt de Champfromier.

C'est là, au Nord du plateau, que s'ouvre la grotte des Abrands, creusée dans le Valanginien, à 1150 m d'altitude.

Après avoir franchi le porche d'entrée qui forme une voûte arrondie à peine supérieure à un mètre de hauteur, la grotte se développe en une galerie horizontale sur une longueur d'environ 25 mètres.

Sur les circuits pédestres, des panneaux compléteront votre information.

## Périmètre du site classé de la Roche Fauconnière



## La Loi sur les sites

La Loi du 2 Mai 1930 permet de protéger les sites dont la préservation présente un intérêt général.

La notion de site classé a évolué dans le temps. Historiquement limitée à des surfaces restreintes, elle aboutit aujourd'hui à la prise en compte de véritables unités paysagères.

Le classement est une mesure forte de protection. Elle s'accompagne dans le cas de la Roche Fauconnière d'un programme de valorisation.

## Protéger le faucon pèlerin et les oiseaux rupestres Arrêté préfectoral de biotope (20/7/87)

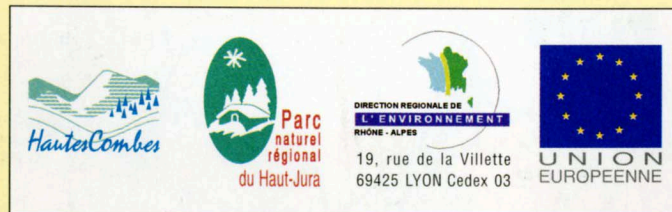
Du 15 février au 15 juin, les falaises sont interdites aux activités d'escalade et de descente en rappel, et la pratique du delta-plane, du parapente, du vol libre et de la "moto verte" à moins de 200 m des falaises.

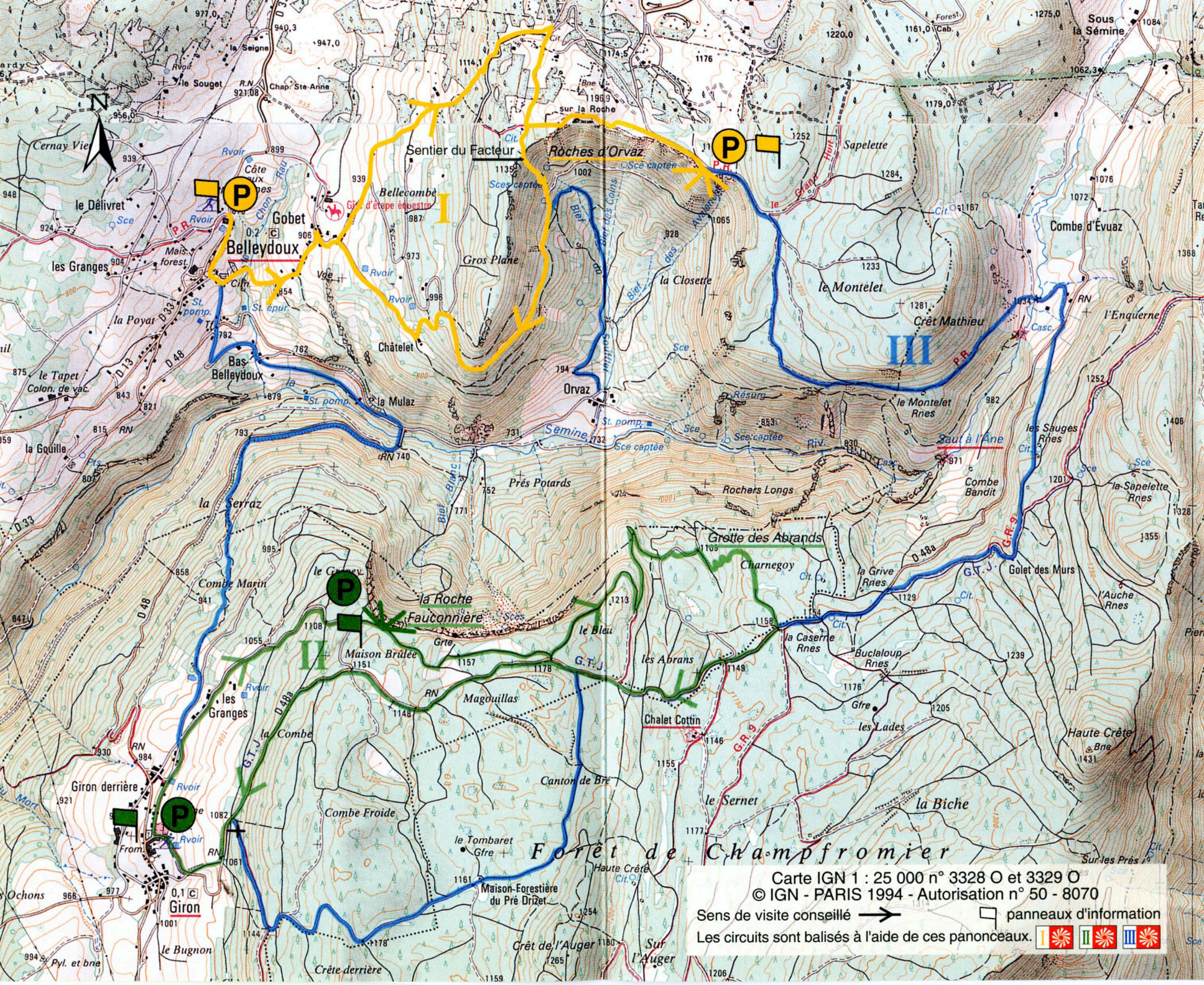
## Respectez la nature et le paysage

Suivez le balisage et les indications des panneaux, maintenez le matériel (fléchage, panneaux, protection) en bon état : il y va de la sécurité des usagers.

Restez sur les sentiers pour éviter le piétinement des prairies et des sous-bois.

Ne troublez pas la vie de la faune (tous animaux sauvages, mais aussi sur ce site, faucon pèlerin, chamois et lynx).





Carte IGN 1 : 25 000 n° 3328 O et 3329 O  
 © IGN - PARIS 1994 - Autorisation n° 50 - 8070

Sens de visite conseillé →      □ panneaux d'information  
 Les circuits sont balisés à l'aide de ces panonceaux. 